



**PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
SUR LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DU BP 2021**

Le budget 2021 a été construit sur l'hypothèse pour l'année 2021 d'une absence de confinement strict et du maintien de l'ouverture des services publics locaux (crèches, écoles, centres de loisirs,...). Une amélioration de la situation sanitaire du pays est attendue à compter de l'été 2021. Certains postes du budget 2021 seront néanmoins impactés par la crise sanitaire.

☛ **Présentation simplifiée des ressources et des charges - section de fonctionnement**

	BP 2021
Attribution de compensation (compensation transfert fiscalité éco.)	12 388 770 €
Impositions directes	19 608 153 €
Droits de mutation	1 300 000 €
Autres produits de fiscalité	626 900 €
Dotation globale de fonctionnement	2 436 280 €
Compensations fiscales	584 115 €
Dotations, subventions, participations	1 316 300 €
Produits des services	1 242 300 €
Produits du domaine et remboursements	1 079 338 €
Fonds de compensation de la TVA (sur dépenses de fonctionnement)	90 000 €
Aide de l'Etat - fonds de soutien emprunts structurés	333 928 €
<b>Total hors excédent</b>	<b>41 006 084 €</b>
Excédent de l'année 2020	1 084 484 €
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>42 090 568 €</b>

	BP 2021
Charges de personnel (chapitre 012)	17 618 000 €
Participations obligatoires (CCAS, BSPP, Caisse des écoles,...)	1 170 701 €
Subventions aux associations et vélos électriques	1 223 299 €
Fonds de compensation des charges de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre	344 345 €
Autres dépenses de gestion	11 172 223 €
Dépenses directes liées au COVID-19 (achat de masques,..)	20 000 €
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>31 548 568 €</b>
Prélèvement FNGIR (réforme de la fiscalité locale de 2010)	3 640 000 €
Prélèvement FPIC (péréquation vers collectivités plus « pauvres »)	750 000 €
<b>Total des prélèvements sur les ressources de la Ville</b>	<b>4 390 000 €</b>
Intérêts de la dette + ligne de trésorerie – Ville	1 038 000 €
Intérêts de la dette PPP (contrat de partenariat public privé) et S.A.F. 94	444 000 €
Intérêts courus non échus	- 45 000 €
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 437 000 €</b>
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>37 375 568 €</b>

## ☞ Un recours limité à la fiscalité

Dans le cadre de de la réforme de la fiscalité locale décidée par l'Etat :

- le taux de taxe d'habitation (qui ne sera plus perçue par la commune à compter de 2021 pour la part correspond aux résidences principales) sera maintenu au niveau de l'année 2020;
- le taux départemental de taxe sur le foncier bâti (13,75%) « redescend » au niveau communal, ce qui induit un recalcul du taux de référence de l'année 2020.

Pour l'année 2021, le Conseil municipal a maintenu les taux d'imposition au même niveau qu'en 2020, soit :

- 26,75 % pour la taxe sur le foncier bâti (taux communal 2020 de 13% + taux départemental 2020 de 13,75%) ;
- 22,46 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Il n'y a pas de hausse d'impôt en 2021. Le niveau de fiscalité de la Ville de THIAIS est très inférieur, tant à la moyenne nationale qu'à la moyenne des communes du Val de Marne.

## ☞ Une masse salariale contenue grâce à des efforts de gestion

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les effectifs de personnels de la commune s'établissent comme suit :

- 320 emplois permanents pourvus, par des agents titulaires ou contractuels (CDD ou CDI),
- 9 assistantes maternelles
- 2 apprentis.

Le montant des charges de personnel inscrit au Budget 2020 s'élève à 17.618.000 €, soit 47,1% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce ratio est inférieur à celui de la moyenne des communes.

## ☞ Autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement vers la section d'investissement

L'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement vers la section d'investissement s'élève à 4.715.000 € et est composé :

- de l'épargne brute dégagée sur l'exercice 2021, soit 3.630.515,74 €
- de l'excédent 2020 (1.084.484,26€), repris dans le budget 2021 et affecté au financement des opérations d'équipement.

## ☞ Présentation simplifiée des ressources et des dépenses - section d'investissement

Dépenses		Recettes
Remboursement du capital de dette	3 740 000 €	4 715 000 € Autofinancement
Loyers financiers du PPP (capital)	940 000 €	1 490 000 € FCTVA
Subvention BSPP	70 000 €	1 000 000 € Taxe d'aménagement
Installation de chauffage (renouvellement)	208 000 €	100 000 € Amendes de police
Travaux de rénovation PODT	750 000 €	230 000 € Subventions Ile de France Mobilité
Travaux VRD ANRU Grands Champs	1 350 000 €	250 000 € Subventions VRD Grands Champs
Opération passerelle frais d'études	400 000 €	83 000 € Opération passerelle subvention
Autres grands projets	115 000 €	90 000 € Remboursement assurances sinistres
Opérations d'équipement annuelles	3 385 000 €	3 000 000 € Emprunt 2021
<b>TOTAL</b>	<b>10 958 000 €</b>	<b>10 958 000 €</b>

☛ Une dette maîtrisée

	Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2021
Encours dette Ville	33 097 095 €
Encours dette PPP – loyers d’investissement restant à verser à Thiais Lumière	11 024 378 €
Encours dette Ville + contrat PPP	44 121 473 €
A déduire: Aide Fonds de soutien de l’Etat restant à verser	2 337 493 €
<b>Encours au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour ratio dette Ville</b>	<b>30 759 602 €</b>
Encours au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 pour ratio dette Ville + PPP	41 783 980 €

Le montant de la dette nouvelle (3.000.000 €) est inférieur au montant du remboursement du capital des emprunts en 2020 (3.740.000 €).

☛ Ratios officiels du BP 2021 (pour 30.028 habitants)

INFORMATIONS FINANCIÈRES – RATIOS		VALEURS
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 245 €
2	Produit des impositions directes/population	653 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 366 €
4	Dépenses d’équipement brut/population	240 €
5	Encours de dette/population (ratio dette Ville - aide FDS)	1 024 €
6	DGF/population	81 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	47,1%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	Non calculé
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	100,3%
10	Dépenses d’équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	17,6%
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	75,0%